

Natura 2000 est un dispositif européen qui a pour objectif de préserver la biodiversité en application de deux directives européennes, la directive « Oiseaux » de 1979 et la directive « Habitats, Faune, Flore » de 1992. Il est basé sur un réseau de sites naturels dédiés à la préservation d'espèces et de milieux à forte valeur patrimoniale.

Le site « Suc de Breysse » fait partie de ce réseau de sites naturels. Implanté sur les communes d'Alleyrac, Présailles et Le Monastier-sur-gazeilles, cet espace essentiellement boisé occupe une surface totale de 118 hectares.

Il a été désigné en 2002 pour protéger la biodiversité locale dont un habitat naturel important à l'échelle européenne : « **La hêtraie à Aspérule odorante** ». Il constitue un milieu de vie particulièrement propice à de nombreuses espèces, végétales et animales. Certaines sont protégées au niveau européen.

Les résultats de l'évaluation de l'état de conservation de cet habitat, réalisée en 2019-2020 selon la méthodologie du Service du Patrimoine Naturel (SPN), montrent que les hêtraies sont pour l'instant bien conservées et contiennent de très gros bois vivants ainsi qu'une quantité de bois morts importante. Il est nécessaire d'informer et de communiquer auprès des propriétaires sur ces enjeux de conservation afin d'assurer le maintien du bon état écologique des boisements sur le site.



*Hêtraie présente sur le site Natura 2000
Suc de Breysse*

Le 30 septembre 2021 s'est déroulé une réunion en présence de l'animateur, l'Office National des Forêts, et de la structure porteuse du Natura 2000, la commune d'Alleyrac, afin de présenter le programme d'animations proposée pour l'année 2022. Un projet en lien avec la conservation de la qualité des boisements patrimoniaux a été choisi : il s'agit d'une animation forestière à destination des propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre du site Natura 2000.

Cette animation forestière, gratuite et organisée conjointement par l'ONF et par le CNPF Haute-Loire aura pour objectif de conseiller et de présenter différents itinéraires sylvicoles et outils de gestion (contrats Natura 2000) aux propriétaires afin de pouvoir concilier exploitation des parcelles et préservation de la biodiversité. Ce rendez-vous d'une demi-journée sur le terrain à la saison estivale sera l'occasion pour les propriétaires d'échanger directement avec les instances forestières concernant les objectifs de gestion sylvicole de leurs parcelles.

Chaque propriétaire possédant une parcelle dans le périmètre du site Natura 2000 sera informé par courrier de l'organisation de cette animation forestière.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter les animateurs du site :

Laure Guillerand
Chef de Projet Environnement
UP Etudes & Travaux Montagne d'Auvergne
12, Allée des eaux et forêts - 63370 Lempdes
Tél : 06 24 95 59 48
www.onf.fr

Valentin Lutz
Chargé d'études environnement
UP Etudes Montagnes d'Auvergne
12 allée des eaux et forêts - 63 370 LEMPDES -
Tél : 06 10 94 77 27
www.onf.fr